

Point Accueil Installation et Centre d'Elaboration des Plans de Professionalisation Personnalisés

CRIT du mardi 21 janvier 2020

PAI et CEPPP

- Soutien Région des PAI et CEPPP
 - En complément de la DRIAAF
 - Pour 2019
 - Soutien de :
 - 30 000 € aux PAI
 - 25 000 € aux CEPPP

- Instruction centralisée DRIAAF

- Intégration de Départements en cofinancement à partir de 2020.

Agrément des structures de conseil pour l'installation-transmission

CRIT du mardi 21 janvier 2020

Description AAC

- Pacte agricole
 - Priorité régionale sur l'installation des agriculteurs
 - Objectif : accueil de 200 nouveaux agriculteurs/an
 - Axe de travail : favoriser la transmission et l'installation via la mise en place d'appels à candidatures

- Appel à candidature installation transmission
 - Cadre spécifique de l'AITA
 - Eligibilité : structure de prestations de diagnostics d'exploitation pour l'installation

- 4 volets proposés :
 - Conseil à l'installation _ Diagnostic de l'exploitation à reprendre
 - Conseil à l'installation _ Etudes de faisabilité et/ou de marché
 - Suivi du nouvel exploitant
 - Conseil d'accompagnement en amont de la transmission auprès des futurs cédants

Volet 1

Diagnostic d'exploitation à reprendre

- Objectif
 - Evaluer le potentiel de l'EA susceptible d'être reprise
 - Quoi ?
 - Réalisation de diagnostics d'EA
 - Pour qui ?
 - Candidat à l'installation
 - De moins de 40 ans
 - Installation hors cadre familial
 - Quelles conditions ?
 - Candidat disposant d'un PPP agréé
- **Financement**
 - 80% de la dépense éligible HT
 - max 1500€/bénéficiaire

Volet 2

Etudes de faisabilité et/ou de marché

- Objectif
 - Apprécier la faisabilité et la viabilité des projets d'installation avec diversification, productions à forte VA, mode de commercialisation spécifiques, ...
- Quoi ?
 - Etudes de faisabilité, de viabilité des projets d'installation
- Pour qui ?
 - Candidat à l'installation
- Quelles conditions ?
 - Sur avis d'un conseiller PAI ou du CEPPP
 - Avoir une idée précise de la localisation du projet
- **Financement**
 - 80% de la dépense éligible HT
 - max 1500€/bénéficiaire

Volet 3

Suivi du nouvel exploitant

- **Objectif**
 - Assurer le succès de l'installation les premières années
- **Quoi ?**
 - Diagnostic de situation de l'exploitation : fonctionnement et anticipation des décisions
- **Pour qui ?**
 - Exploitant installé depuis moins de 5 années
 - Exploitant âgé de moins de 45 ans
- **Quelles conditions ?**
 - La structure : au moins une visite sur l'exploitation
 - L'exploitant dispose d'un PPP
 - Est affilié à une régime de protection sociale des professions agricoles
 - Dispose d'un plan d'entreprise ou équivalent qui dessine le développement de son projet sur 4 ans post-installation
 - 3 années de suivi sur les 4 premières sont soutenues (conditions du RI)
- **Financement**
 - 80% de la dépense éligible HT
 - max 1500€/bénéficiaire

Volet 4

Conseil en amont de la transmission

- Objectif
 - Anticiper les départs pour permettre la transmission ou l'arrivée d'un nouvel associé
 - Participer à la mise en place de conditions favorables à la transmission

 - Quoi ?
 - Etat des lieux de l'EA
 - Identification des facteurs clés, étapes et investissements pour une transmission facilitée

 - Pour qui ?
 - Futur cédant : 52 à 57 ans au dépôt de la demande d'aide
- **Financement**
 - 80% de la dépense éligible HT
 - max 1500€/bénéficiaire

Les candidatures

- Présentation des candidatures reçues
- Analyse des candidatures proposées
- Bilan des candidatures

Présentation des candidatures reçues

- Lancement de l'AAC conseil installation-transmission le 10 octobre 2019
- Réception de 6 candidatures complètes au 8/11/19 (date de fermeture de l'AAP)

	Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet 4
Chambre d'agriculture Île-de-France	X	X	X	X
Abiosol				X
Champ des possibles		X	X	X
Groupement des agriculteurs biologiques Île-de-France	X	X	X	X
Réseau des AMAP		X	X	
Terre de liens	X			X

Présentation des candidatures

- Analyse technique des dossiers déposés

Chambre d'agriculture de Région Île-de-France	
Complétude	Dossier reçu complet
Éligibilité	Structure éligible
Volets demandés	Volets 1, 2, 3 et 4
Diagnostics fournis	12 exemples de diagnostics, fiches de cadrage, trame et suivi des porteurs de projet
Analyse	Prestations complètes avec différents niveaux en fonction des besoins des porteurs de projet. Partenariat avec des structures de gestion.
Agrément proposé	Accepté

Présentation des candidatures

- Analyse technique des dossiers déposés

Abiosol	
Complétude	Dossier reçu complet
Eligibilité	Structure éligible
Volets demandés	Volet 4
Diagnostics fournis	1 grille d'entretien
Analyse	Positionnement en tant que « guichet d'entrée » pour rediriger les porteurs vers d'autres structures conseil. Complexité administrative et rallongement du processus pour les porteurs de projet qui risque fortement de les pénaliser pour une plus-value de l'expertise limitée.
Agrément proposé	Refusé

Présentation des candidatures

- Analyse technique des dossiers déposés

Champ des possibles	
Complétude	Dossier reçu complet
Eligibilité	Structure éligible
Volets demandés	Volets 2, 3 et 4
Diagnostics fournis	13 exemples de diagnostics, détail des outils utilisés, contexte et CV des conseillers
Analyse	Prestations pertinentes proposées aux porteurs de projet, prestations bien détaillées et explicitées
Agrément proposé	Accepté

Présentation des candidatures

- Analyse technique des dossiers déposés

Groupement des agriculteurs biologiques Île-de-France	
Complétude	Dossier reçu complet
Éligibilité	Structure éligible
Volets proposés	Volets 1, 2, 3 et 4
Diagnostics fournis	14 exemples de suivis, diagnostics et études proposées aux porteurs de projet
Analyse	Prestations complètes avec différents niveaux en fonction des besoins des porteurs de projet.
Agrément proposé	Accepté

Présentation des candidatures

- Analyse technique des dossiers déposés

Réseau des AMAP	
Complétude	Dossier reçu complet
Eligibilité	Structure éligible
Volets proposés	Volets 2 et 3
Diagnostics fournis	3 exemples de visites et de mise en relation réalisées auprès des porteurs de projet
Analyse	Prestations proposées simples et cohérentes
Agrément proposé	Accepté

Présentation des candidatures

- Analyse technique des dossiers déposés

Terre de Liens	
Complétude	Dossier reçu complet
Eligibilité	Structure éligible
Volets proposés	Volets 1 et 4
Diagnostics fournis	3 exemples de diagnostics réalisés auprès des porteurs de projet
Analyse	Prestations proposées pertinentes
Agrément proposé	Accepté

Bilan des candidatures proposées

- Sur les 6 candidatures déposées, proposition :
 - 5 candidatures retenues
 - Structures éligibles
 - Dossiers complets
 - En adéquation avec les orientations de l'AAC
 - Seront proposées au vote en CP de mars
 - 1 candidature refusée
 - Complexité administrative de l'aide au conseil
 - Volume financier très limité

Les étapes à venir

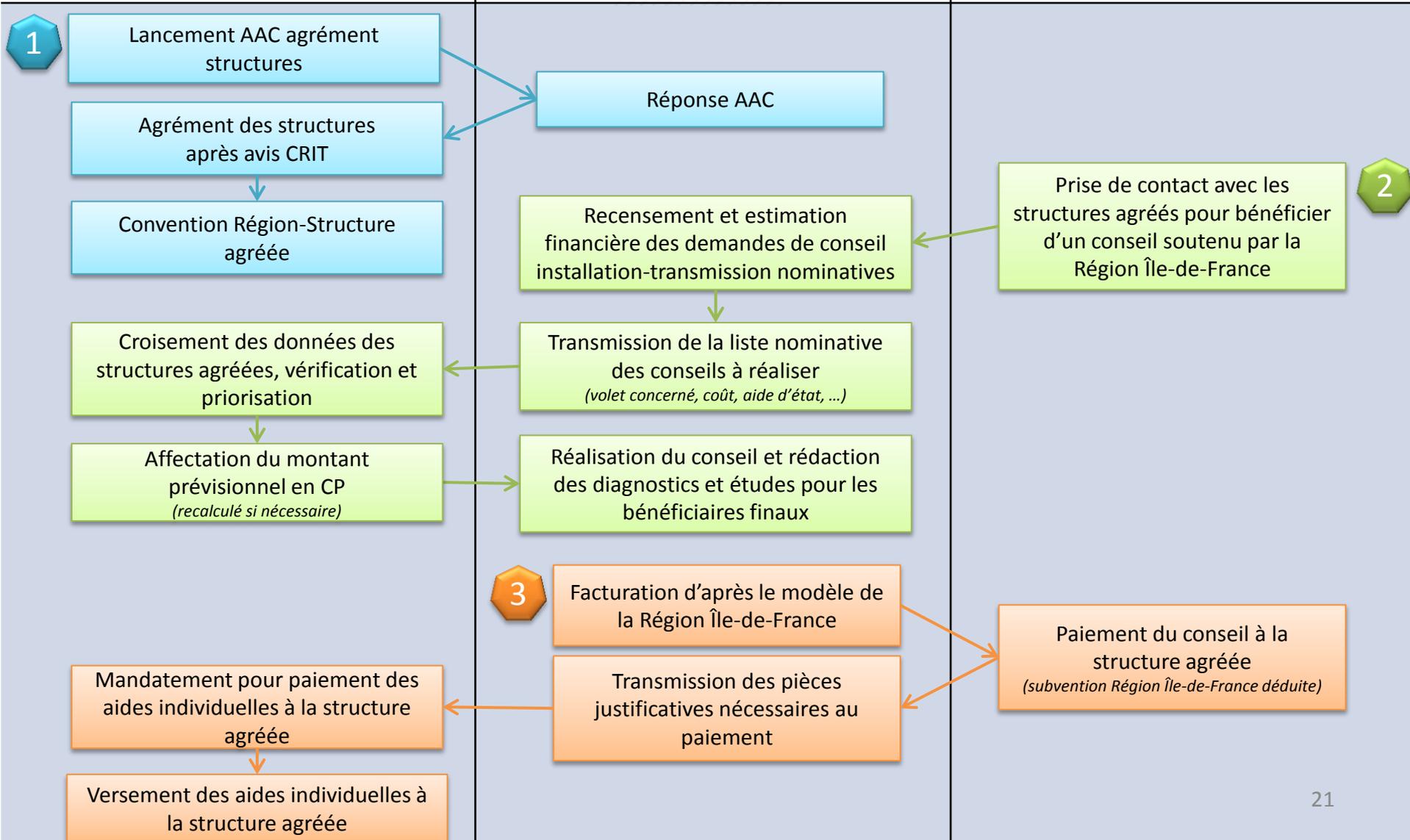
- Fonctionnement de l'aide
- Circuit de gestion et pièces administratives
- Calendrier prévisionnel

Fonctionnement et circuit de gestion de l'aide à l'installation-transmission

- Rôle de chacun
 - Structure agréée = intermédiaire
 - Bénéficiaire final de l'aide = le porteur de projet

- Obligations de l'intermédiaire
 - Prendre contact avec les porteurs et les orienter vers les prestations correspondant à leur besoin
 - S'assurer qu'un porteur de projet ne sollicite pas ou n'a pas sollicité d'aide sur un même volet auprès d'une autre structure agréée ou de la vôtre
 - Faire remplir et signer au porteur la demande individuelle de prestation
 - Transmettre 2 fois par an la liste de porteurs de projet pour chacun des volets (30 juin – 30 novembre. 1^{ère} date: 29 février 2020)
 - Attendre la validation en CP et le vote du budget attendant pour débiter l'accompagnement technique
 - Réaliser la prestation

Le circuit de gestion de l'aide



Exemple de calendrier prévisionnel



Aide n°1-2020



Aide n°2-2020



Aide n°3- pour 2021

Agrément des structures

Recensement des demandes individuelles

Dépôt de la demande de subventions nominatives

mars 2020

Instruction des demandes de l'aide n°1-2020

31 mars 2020

Recensement des demandes individuelles

Affectation de l'aide n°1-2020 calculée en CP mai

Début de réalisation des prestations aide n°1-2020

30 juin 2020

Dépôt de la demande de subventions nominatives

31 juillet 2020

Recensement des demandes individuelles

Instruction des demandes de l'aide n°2-2020

Affectation de l'aide n°2-2020 calculée en CP

oct 2020

Envoi pièces justif. prestas réalisées n°1-2020

30 nov 2020

Début de réalisation des prestations aide n°2-2020

Dépôt de la demande de subventions nominatives

Contrôle des justificatifs et mise en paiement de l'aide n°1-2020 calculée

Aide n° 4-2021

Recensement des demandes individuelles

Instruction et affectation de l'aide n°2-2020 calculée en CP

30 mars 2021

Début de réalisation des prestations aide n°3-2020

Dépôt de la demande de subventions nominatives

30 juin 2021

Envoi pièces justif. prestas réalisées n°2-2020

MERCI DE VOTRE ATTENTION